

Le point de vue des Administrateurs CEA parrainés par la CGT

Ordre du jour

- Arrêté des comptes CEA : année 2012

- Renouvellement de la participation du CEA au Groupement d'intérêt économique « Groupe INTRA » (Groupe Intervention Robotique sur Accidents)

- Accord de consortium des partenaires de l'IDEX Paris-Saclay auquel le CEA participe

- Jalons et indicateurs du contrat d'objectifs et de performance Etat-CEA 2010-2013 : situation au 31 décembre 2012

- Rapport d'activité 2012 de la Commission consultative des marchés

**Conseil d'Administration
23 Avril 2013**

Arrêté des comptes CEA

La politique visant à compenser la baisse de la subvention récurrente par des recettes externes ne fonctionne plus !

Jalons et indicateurs du COP

Un progrès constant de la valeur ajoutée du Personnel qui n'est aucunement récompensé !

Contacts :

Dominique GHALEB
dominique.ghaleb@cea.fr

Daniel Bessolo
daniel.bessolo@cea.fr

Arrêté des comptes CEA : année 2012.

En ce qui concerne le secteur civil, le montant des dépenses 2012 est pratiquement le même qu'en 2011 ~ 2511 M€.

Les plus fortes progressions se situent dans les secteurs des énergies bas carbone (+ 16M€) et notamment les nouvelles technologies de l'énergie et les installations pour le calcul haute performance (+25M€).

Les plus fort retraits touchent le projet ITER (-31M€) suite en grande partie à un décalage sur son secteur approche élargie (-26M€).

Quand on sait d'autre part, qu'en € courants, la subvention diminue légèrement à périmètre constant et que le montant des recettes externes hors investissements d'avenir décroît, suite surtout à un désengagement des industriels du nucléaire, c'est un réel exploit de gestion que le CEA a effectué en dégageant en fin d'exercice un solde de gestion de +54.5M€ net.

Point de vue des administrateurs CGT

D'un point de vue général, au vue de l'arrêté des comptes nous avons envie de réitérer le **"bravo"** que nous avons exprimé en décembre 2012 à l'occasion de la révision 2 sur l'exécution du budget. Et, ceci avec d'autant plus de force que le solde de gestion n'est plus de 12 M€, mais en réalité de près 50 M€ si on exclut ds décalages sur l'Approche élargie d'ITER et sur les investissements liés au patrimoine. C'est un sacré exploit de gestion, alors que le budget, déjà contraint au départ, s'est vu amputé de la quasi-totalité des mises en réserve (-29,8 M€ sur le programme 190 : "Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables", -10,3M€ sur le programme 172 : "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" et -3,2 M€ sur le programme 191 : " Recherche duale) et d'un "surplus" non négligeable (-5.6 M€ sur le programme 190).

Toutefois, comme nous le disons à chaque fois, ou presque, il faut bien avoir à l'esprit que ce résultat n'a été en grand partie possible que grâce au dévouement -voir à l'abnégation - du personnel. Il n'aurait donc pas été scandaleux de penser à lui et de lui accorder, en ces temps difficiles pour son pouvoir d'achat, un petit coup de pouce en termes d'augmentations générales.

Certes, reporter la grande majorité de cette économie sur un fonds spécifique pour la mise aux normes des installations nucléaires paraît prudent. Mais, en réalité, c'est une manière, pour l'Etat, de déroger à ses obligations d'employeur. Nous n'hésitons pas à le dire : considérer ainsi le Personnel comme la variable d'ajustement du budget de l'Organisme est parfaitement éhonté.

Par ailleurs, certaines tendances macroéconomiques inquiétantes sont apparues à l'occasion de cette exécution budgétaire :

Premièrement, les ponctions diverses pratiquées, ont conduit à une baisse sur la subvention récurrente (-0,3% hors calcul intensif). Dans le même temps, pour la première fois depuis bien des années, les recettes externes n'ont pas progressé en € courants. (Hors celles liées aux investissements d'avenir, la baisse sur les recettes externes est de l'ordre de 5%). C'est d'autant plus inquiétant que cette baisse des recettes est le résultat d'une décroissance sur les recettes provenant des grands industriels partenaires (EDF, AREVA, STMicro, ...).

On est très certainement arrivés au bout de cette politique, visant à compenser la baisse de la subvention récurrente par des recettes externes. Ceci est d'autant plus d'actualité que les fonds incitatifs nationaux sont appelés mécaniquement à décroître (budget ANR programmé à la baisse) et

que la base des industriels - autres que les grands industriels partenaires - est composée en grande partie de PME et ETI qui sont confrontées de plein fouet à la crise.

Deuxièmement, la légère augmentation des effectifs (+126/11105) dans le secteur civil n'a pas été à même de répondre aux exigences programmatiques. Notamment, sans compter les 50 ETPT (*Emplois Temps Plein Travillés*) qu'il a été nécessaire d'accorder au segment du nucléaire du futur, rien que pour le programme de R&D contractualisé avec Renault sur le véhicule électrique (+120 ETPT), le surplus prévu initialement pour le secteur des NTE (+100 ETPT), et l'accroissement des effectifs attachés au programme UP1 (+43 ETPT), c'est au moins 263 ETPT qu'il a fallu trouver au sein des effectifs du secteur civil. Il est facile de comprendre qu'avec + 126 ETPT en fin de bilan, on est loin du compte.

De ce fait, certains secteurs hors des champ précités, ont notablement souffert en termes d'effectifs (*pour ne citer que les plus pénalisés : ITER - Approche élargie -4/56 soit ~-7%, Toxicologie - 11/103 soit ~-10,6%, Aval du cycle actuel -20/361 soit ~-5.5%, Sciences des matériaux et systèmes complexes - 7/161 soit ~ -4.3%, Génomique -9/186 soit ~-4.8%, Manufacturing & ingénierie numérique -10/139 soit ~-7.2%, ...*)

En maintenant cette politique de régression de la subvention et des effectifs, ce sont les effets de levier instaurés par la subvention récurrente et la force de travail que représente le personnel, que l'on condamne. De ce fait, en ces temps de crise, les collaborations avec les industriels et notamment les PME et ETI, risquent d'être de plus en plus difficiles pour le CEA.

Pour conclure et selon la formule de rigueur, il n'est nullement dans notre intention de remettre en cause la sincérité ni la régularité des comptes présentés. Toutefois, vous ne serez pas étonnés si nous n'approuverons pas cet arrêté des comptes qui :

- d'une part, clôture l'exercice d'un budget que nous n'avons pas approuvé pour les diverses raisons que nous avons exposées en décembre 2011 et sur lesquelles nous ne reviendrons pas (CA 20111214 le point de vue des administrateurs CGT).
- D'autre part, ne valorise pas la richesse la plus importante de notre organisme : son personnel.
- Enfin, affiche des tendances inquiétantes pour l'avenir de l'organisme

De ce fait, les administrateurs CGT n'ont pas approuvé cet arrêté des comptes

Accord de consortium des partenaires de l'IDEX Paris-Saclay auquel le CEA participe

Le montage d'origine articulé autour d'une fondation de Coopération Scientifique et de l'IDEX constitutif de l'Université Paris-Saclay a été décrit explicitement à plusieurs reprises (Point de vue des administrateurs CGT : CA20101114, CA20110928, CA20130213)

Point de vue des administrateurs CGT

Notre désaccord sur la démarche mise en œuvre pour faire naître l'Université Paris-Saclay est tout aussi vif que celui que nous avons exprimé au préalable sur le montage d'origine, articulé autour d'une Fondation de Coopération Scientifique et d'un IDEX.

De plus, nous déplorons que la stratégie mise en œuvre, c'est-à-dire : les décisions prises par le haut, le manque de dialogue auquel les salariés se sont heurtés ainsi que la précipitation et la façon dont la gouvernance a été structurée (*un CA pour la Fondation dans lequel on a offert aux salariés qu'un strapontin à travers un mode de désignation électif peu représentatif, un sénat académique dont le mode d'élection a évincé certaines catégories de salariés*), conduite à dévoyer en grande partie l'avis des salariés alors qu'à terme, les financements, les conditions, les lieux de travail d'un certain nombre de ces salariés vont être impactés par la création de cet Etablissement Public à Caractère Scientifique.

Nous réitérons donc notre proposition que soit repensée la stratégie de cet établissement, sous un angle neuf et que soit laissé du temps au dialogue et à l'appropriation par les salariés.

Bien entendu, dans le contexte actuel, il n'est pas question pour nous d'entériner aujourd'hui telle ou telle décision concernant ce montage ni donc de cautionner la démarche en cours.

Bien entendu, il n'a pas question pour les administrateurs CGT d'entériner les décisions concernant ce montage et de cautionner la démarche en cours.

Renouvellement de la participation du CEA au Groupement d'intérêt économique « Groupe INTRA »

Le contrat constitutif du Groupement d'intérêt économique "Groupe INTervention Robotique sur Accidents (GIE INTRA) " a été conclu le 17 juin 1988 entre : EDF (50 % des parts), le CEA (37,5 % des parts), COGEMA (devenue AREVA NC ; 12,5 % des parts).

Le GIE INTRA a pour objet :

- *la constitution, la gestion, incluant notamment la maintenance et l'adaptation aux besoins existants, la mise en œuvre d'un parc de moyens robotisés destinés à l'intervention dans une installation nucléaire de l'un de ses Membres, en cas d'accident grave,*
- *de faire effectuer les études nécessaires aux évolutions du parc des moyens,*
- *d'organiser la formation des agents qui auraient à mettre en œuvre ces moyens en situation d'accident nucléaire,*
- *et plus généralement toute opération industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant à l'objet spécifique ou pouvant en favoriser la réalisation.*

La durée du groupement était initialement de dix ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et a ensuite été prorogée à plusieurs reprises jusqu'à 18 juillet 2013.

Point de vue des administrateurs CGT :

Il n'y a eu aucune objection de la part des administrateurs CGT pour renouveler ce GIE

Jalons et indicateurs du contrat d'objectifs et de performance Etat-CEA 2010-2013 : situation au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-contre donne un aperçu de la situation fin 2012 des Jalons et des principaux indicateurs attachés contrat d'objectifs et de performance Etat-CEA 2010-2013 (COP)

Point de vue des administrateurs CGT :

Force est de constater au fur et à mesure des années, que les informations sur les jalons et indicateurs du COP Etat-CEA montrent un progrès constant de la valeur ajoutée du Personnel.

Il est donc désolant de constater qu'en parallèle on

s'acharne (*direction du CEA, Pouvoirs Publics, ...*) à amputer le pouvoir d'achat des salariés. Rappelons en effet, que depuis 2009, l'indice du point de salaire CEA n'a progressé que de 0.6% (*Évolution du point de salaire CEA : 0% en 2009, 0.6% en 2010, 0% pour 2011 et 0.0% en 2012*), alors que l'inflation en fin d'année dépassera 6 % pour les 5 dernières années. Malheureusement d'après les quelques informations dont nous disposons 2013, 2014, voire 2015 pourraient avoir le même goût très amer en termes de rémunérations.

A l'évidence et comme l'avons déjà plusieurs fois mentionné on a l'impression que l'Établissement et l'État affichent toujours le même manque de considération pour les efforts constamment déployés par le personnel du CEA.

Evolution 2012/2011 de quelques indicateurs qui caractérisent plus particulièrement l'intensité du travail du personnel CEA

- *Nombre annuel de publications* : + 9.4% - en progression constante depuis 2010 ; supérieur depuis 2011 à la valeur cible inscrite au COP
- *Impact des publications dans les revues à comité de lecture* : stable à un niveau supérieur de 11% à la valeur cible inscrite au COP depuis 2011
- *Nombre annuel de co-publications internationales* : + 12% - supérieur à la valeur cible inscrite au COP depuis 2010
- *Taux de succès aux appels à projets du PCRD* : élevé : 32.6% (moyenne nationale 23.9% ; Moyenne UE27 : 20.5%) ; stable à un niveau supérieur d'environ 10% à la valeur cible inscrite au COP depuis 2010
- *Montant des financements en provenance des fonds communautaires* : +11% ; supérieur depuis 2010 à la valeur cible inscrite au COP
- *Nombre total de valorisation de brevets* : +30% ; supérieur depuis 2010 à la valeur cible inscrite au COP
- *Part des jalons atteints conformément au calendrier prévu* : 90% ; depuis le début du COP 93% des jalons atteints

Rapport d'activité 2012 de la Commission consultative des marchés

Créée par un arrêté du 6 décembre 1952, la Commission Consultative des Marchés, placée auprès du CEA, établit chaque année un rapport d'activité concernant les marchés passés par l'organisme.

Le rapport attaché à la séance du 23/042013 du CA porte sur l'année civile 2012.

Point de vue des administrateurs CGT :

Le rapport de la CCM, a n'en pas douter, démontre la qualité du travail de nos collègues des Services Commerciaux.

Pour autant, il est à noter la récurrence de deux sujets :

- Le 1^{er} concerne les "bonnes pratiques" à partager inter-centres. Nous aimerions savoir si le CEA a effectivement mis en œuvre cette stratégie, comment et avec quel niveau de résultats. A défaut, cette notion de "bonnes pratiques à partager", resterait en effet dans le registre du vœu pieu.
- Le second sujet concerne les défaillances du Maître d'Œuvre qui sont évoquées dans le document. Ces carences sont associées à un manque de réactivité ou un manque de vigilance du maître d'ouvrage CEA et traduisent toujours sa dépendance à l'égard du Maître d'œuvre. C'est, de fait, toujours une porte ouverte à toutes les dérives (*financières et de planning*).